

Isabelle Lausent-Herrera

La nouvelle immigration chinoise au Pérou

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Isabelle Lausent-Herrera, « La nouvelle immigration chinoise au Pérou », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 25 - n°1 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 27 janvier 2013. URL : <http://remi.revues.org/4882> ; DOI : 10.4000/remi.4882

Éditeur : Association pour l'étude des migrations internationales

<http://remi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://remi.revues.org/4882>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Université de Poitiers

La nouvelle immigration chinoise au Pérou

Isabelle LAUSENT-HERRERA*

Après leur indépendance acquise à la force des armes¹, les pays d'Amérique latine mirent longtemps avant de se construire en tant qu'États-nations tant pour des raisons politiques, qu'économiques et démographiques. Alors qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, ces jeunes républiques commençaient à se moderniser, deux problèmes se posèrent : d'une part celui de la perte de la main-d'œuvre d'origine africaine résultant de l'abolition de l'esclavage² et d'autre part, celui de la rareté de populations de souche européenne capable de reprendre en main l'agriculture du pays et de coloniser de nouveaux espaces. Au Pérou, plusieurs lois furent émises entre 1831 et 1845 afin d'encourager, sans grand succès, une immigration européenne et catholique de préférence. C'est en 1849 que, profitant des mesures favorables destinées à l'origine à l'introduction de colons européens, cette loi fut détournée par l'ancien président péruvien et *hacendado* Domingo Elias qui, en réponse à l'attente des grands propriétaires terriens, introduisit au Pérou non pas des Européens mais les premiers coolies chinois. Cette loi comme les précédentes permit d'abord l'entrée en nombre peu important, quelques centaines, d'immigrants irlandais en 1851, allemands en 1857, espagnols en 1860, polynésiens entre 1862 et 1863, puis à partir de 1866 d'Italiens, de Suisses et de Français. On estime que plus de 100 000 coolies³ chinois furent introduits

* Chargée de recherche, CNRS-CREDAL, 28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, lausent_herrera@csi.com

1 Le processus d'indépendance des pays des Amériques de l'État colonial espagnol s'étale de 1806 à 1826.

2 Au Pérou l'abolition est déclarée en 1854, cinq ans après l'arrivée des premiers coolies chinois destinés à remplacer les esclaves africains.

3 Cette estimation est supérieure aux chiffres avancés par les premiers chercheurs dont Watt Stewart (1976) et M. Castro de Mendoza (1989) lesquels reprenaient pour cette période le nombre des coolies embarqués et arrivés au port du Callao (Lima). En fait la liste des embarcations reste incomplète et il est reconnu que des bateaux déposèrent leur chargement humain directement dans certains ports côtiers proches des grands domaines sucriers échappant ainsi au contrôle des douanes et des recouvreurs de taxes. Sur le thème de l'immigration chinoise voir aussi H. Rodriguez (1989).

entre 1849 et 1874. Par la suite, le Pérou, toujours demandeur de main-d'œuvre fit venir plus de 30 000 colons japonais entre 1898 et 1924 ainsi qu'un bon nombre de Polonais en 1928, destinés à servir l'agriculture péruvienne. Jusqu'en 1930 le Pérou a donc été un pays d'immigration. Par la suite il s'est refermé, hormis juste après la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'il accueillit des Italiens chassés de Lybie, des Hongrois et des Yougoslaves fuyant le communisme.

Vingt ans plus tard en 1968, l'instauration d'un régime militaire de gauche accompagnée de la mise en place de la Réforme Agraire suivie en 1980 de la montée du terrorisme et de l'enfoncement du pays dans un chaos économique, provoquèrent le départ massif des Péruviens et des Chinois du Pérou, d'abord vers des pays frontaliers puis vers les États-Unis et le Japon⁴. Ce mouvement d'émigration de grande ampleur perdue actuellement⁵. L'arrivée de nouveaux immigrants chinois pourrait donc paraître étrange dans un pays saigné par son émigration. Selon les chiffres officiels ce nouvel apport migratoire chinois serait peu important si l'on considère les derniers recensements. De 10 915 Chinois vivant au Pérou en 1940⁶ on est passé à 1 714 en 1981⁷ tandis qu'en 2007⁸ on observait un léger accroissement avec 3 450 Chinois résidant au Pérou. Pour l'observateur péruvien comme pour le chercheur ces chiffres ne correspondent pas à la réalité car ils ne tiennent compte ni de l'immigration de transit ni de l'immigration illégale qui est celle qui prédomine⁹. Les deux événements rapportés ci-après témoignent à la fois de la réalité d'un des aspects de cette immigration ainsi que du rôle que joue le Pérou en tant que pays de transit pour une émigration chinoise contrainte de passer par l'Amérique latine pour atteindre les États-Unis.

Au début du mois d'octobre 2006, 74 Chinois et 54 Péruviens arrivés par petits groupes furent embarqués en différents lieux de la côte nord péruvienne sur un bateau de pêche¹⁰, le Nalu, qui fit route vers le nord ; leur destination était le

4 Voir Del Castillo (1999).

5 Selon une publication du Ministère des Relations Extérieures péruvien, « *Secretaría de comunidades peruanas en el exterior: estadísticas, 2005* » il y aurait entre 1 800 000 et 2 200 000 Péruviens immigrés à l'étranger. Selon la source péruvienne, ils seraient au nombre de 935 855 aux États-Unis et de 68 649 au Japon. G. Durand (2008 : 36) reprend quant à lui le chiffre nettement moins important de 233 926 Péruviens, produit par le *US Census Bureau*, 2000. Voir aussi T. Altamirano (2003).

6 *V Censo de población de 1940* : population totale du Pérou : 7 023 111 (Chinois : Hommes : 10 365, Femmes : 550).

7 *VIII Censo de población, III Censo de Vivienda de 1981* : population totale 17 762 231 habitants.

8 *XI Censo de población, VI Censo de Vivienda de 2007* : population totale 28 220 764 habitants.

9 La sous-estimation du stock et du flux des migrants chinois est due au fait que l'immigration des personnes en transit ou qui s'établissent au Pérou se réalise dans l'illégalité. La corruption des organismes chargés de son évaluation a souvent été dénoncée.

10 Une dépêche datée du 16/10/2006 de la Telam, l'agence de nouvelles de la république d'Argentine, rapporte que les Chinois seraient venus de Chine par bateau et qu'ensuite ils auraient été dispersés par groupe pour reprendre une embarcation de pêche péruvienne.

Guatemala puis par voie terrestre le Mexique et de là un autre bateau devait les conduire aux États-Unis. Victime d'une avarie, face au Cabo Blanco, au Costa Rica, l'équipage l'abandonna le laissant dériver avec les passagers. Au bout de deux jours une patrouille américaine le localisa, porta secours aux passagers qui furent remis aux autorités du Costa Rica. Séparés des Péruviens, les Chinois furent rapatriés en premier au Pérou par un avion militaire spécialement affrété pour eux tandis que les Péruviens furent pris en charge plus tard¹¹. L'enquête révéla plusieurs faits : quatre des 74 Chinois étaient des *polleros* ou passeurs ; sur les 70 autres, tous des hommes, 13 avaient acheté leur visa de tourisme au consulat péruvien de Shanghai (10 000 à 15 000 \$), les autres soit n'avaient pas de documents soit possédaient des passeports falsifiés. Tous avaient pris des routes différentes non seulement pour entrer au Pérou mais aussi ensuite pour rejoindre le bateau en différents ports. Il semble que tous ne venaient pas dans les mêmes conditions ; d'un côté il y aurait eu ceux pour qui l'organisateur du réseau, le *snakehead* ou « tête de serpent », payait les 8 000 \$, coût de la remontée jusqu'à la frontière américaine (les Péruviens payant 5 000 \$) et de l'autre, selon le témoignage du traducteur envoyé les interroger, ceux qui, ne disposant d'aucun apport initial, avaient été totalement pris en charge par la mafia laquelle, en contrepartie du transport et de leur entrée aux États-Unis, exigeait le reversement pendant 20 ans de 70 % des salaires ainsi que leur engagement à travailler dans le réseau¹². Les migrants concernés étant toujours consentants à ce moment du trajet, on ne peut donc parler de traite mais il est certain qu'un tel pacte les aurait condamnés à une forme de servitude. La Chine refusant de prendre en charge leur rapatriement, les Chinois ramenés à Lima furent libérés après deux jours d'enfermement sans que l'on puisse ensuite les localiser.

À peine deux mois plus tard, un autre naufrage eut lieu, cette fois au large de la côte péruvienne. Le « Pong Woon » bateau de pêche de 600 tonnes vraisemblablement coréen¹³ avait à son bord 130 Chinois quand son moteur s'arrêta. Parti du Callao le 3 janvier 2007, il avait caboté le long de la côte et chargé ses passagers à Chimbote, Trujillo puis à Paita. Dans chacun de ces ports de la côte nord étaient hébergés un ou plusieurs groupes de Chinois en attente. Le 17 janvier, juste à la frontière entre l'Équateur et le Pérou de gros problèmes mécaniques firent rebrousser chemin au bateau jusqu'à Tumbes en eaux péruviennes. Soixante Chinois furent débarqués précipitamment puis un peu plus au sud 71 autres se jetèrent à l'eau alors que le bateau sombra¹⁴.

11 Voir le communiqué de l'AFP du 17/10/2006, La Primera du 17/10/2006, La República et El Diario du 18/10/2006 ; Caretas 2/11/2006 et www.DIGEMIN.gob.pe/noticias.

12 Ce sont les journaux du Costa Rica comme La Nación du 17/10/2006, Argentin avec TELAM (Agencia Nacional de Noticias de la República Argentina) et du Nicaragua, Nicaragua Hoy du 15/10/2006, qui les premiers apportent l'information sur le caractère « esclavagiste » de cette « livraison » différente des autres.

13 Les sources divergent sur le pavillon du bateau qui est tantôt japonais, tantôt coréen. La República 19/01/2007.

14 Voir La República des 17, 18, 19/1/2007 ; El Comercio et Perú 21, du 19/1/2007 ainsi que l'article de P. Castro et O. Potesta, « *Los largos brazos de la mafia china* », El Comercio du 4/2/2007.

Moins tragiques que les évènements du Golden Venture en 1993 dans la baie de New York ou de Douvres en 2000¹⁵, mais tout aussi significatifs, ces deux faits-divers montrent l'importance du renouveau migratoire chinois vers le Pérou et surtout l'attraction qu'opère ce pays sur tous les candidats à l'immigration vers les États-Unis. Dans ce contexte, notre intérêt se portera donc sur l'agencement des routes migratoires qui passent par le Pérou, principale porte d'entrée des migrants sur la côte du Pacifique sud. Pour approcher cette réalité que ne transmettent pas les chiffres officiels et pour lui donner un visage nous utiliserons une base de données que nous avons constituée à partir de l'étude de demandes de visas pour le Pérou faites par des Chinois ainsi que des dossiers des garants chinois cautionnant ces demandes. Un profil sera fait de ces nouveaux migrants et la parole leur sera donnée à travers des témoignages recueillis entre 2004 et 2008.

LE PÉROU PAYS DE TRANSIT

Jusqu'à la nouvelle vague migratoire des années 1980, le Pérou avait toujours été la destination finale d'une immigration chinoise traditionnelle, soudée par une même origine régionale, celle du Guangdong, et peu divisée au niveau linguistique. Les familles d'origine chinoise et de la première génération n'avaient pas réellement le sentiment d'appartenir — sauf les présidents des associations et quelques membres économiquement ou politiquement importants — à une diaspora¹⁶ mais plutôt à une communauté qui possédait des parents à l'étranger et qui à cause des crises économiques successives, de la violence et du travail et de bien d'autres facteurs n'avait jamais fait valoir ni su vraiment profiter de ses réseaux transcontinentaux. Dans le passé, les résidents chinois, en majorité des commerçants, se sont déplacés — lorsque cela leur a été possible — vers certains pays d'Amérique latine, de préférence le Panama, Cuba, le Chili ou l'Équateur, pays où ils avaient de la famille et des contacts politiques et économiques très anciens. Mais les familles restaient fixées au Pérou d'où l'implantation d'une communauté attachée à ce pays. L'ancienne génération bien que critiquant sur de nombreux points le Pérou, a toujours reconnu selon ses critères, qu'il ne pouvait y avoir — en dehors de l'Asie — de pays au monde qui puisse aussi bien accueillir les Chinois¹⁷. Plus explicitement il faut comprendre qu'il n'est pas de pays

15 Le naufrage du Golden Venture et la mort de 59 Chinois dans un camion réfrigéré à Douvres ont eu un impact très fort dans l'opinion publique. D'un point de vue académique, ces évènements illustrent, et sont le point de départ d'un grand nombre de réflexions et de recherches sur l'état l'actuel de l'immigration chinoise (Gao, 2004 :16 ; Bolz, 1995 :147 ; Chin,1999 : xv ; Liang *et al.*, 2004 :159 ; Pieke *et al.*, 2004 : 3). En général les auteurs montrent, dans le cas du *Golden Venture* et des États-Unis, que cet évènement a été ressenti par beaucoup d'Américains comme une menace, la preuve d'une grande vulnérabilité quant à la sécurité territoriale.

16 Voir à ce sujet l'intéressante réflexion sur la diaspora chinoise entre « non-lieu et utopie », Ma Mung (1994 : 106-114).

17 Les Chinois du Pérou se refusent en général à parler de l'époque de l'asservissement des coolies avec lesquels ils estiment ne pas avoir de parenté et parlent peu des mesures vexatoires et racistes dont ils ont été les victimes jusqu'après la Seconde Guerre mondiale.

qui ne donne tout au long de l'année d'aussi bons légumes et de fruits, les mêmes qu'en Chine, qui permettent de faire une des meilleures cuisines chinoises outre-mer et de commercer en toute liberté.

Pour cette génération, le Pérou comme « pays de transit ou de pays tremplin » n'existait pas jusqu'à il y a une vingtaine d'années. Cette conception du Pérou va être ébranlée à partir des années 1968 avec l'arrivée au pouvoir du régime du Général J. Velasco et les premiers départs vers les États-Unis ; nation qui plus que jamais symbolisait le monde libre pour les bourgeoisies latino-américaines. La notion de pays de transit commence donc avec l'impossibilité pour les nouveaux migrants désireux de rejoindre ce nouveau monde, d'y accéder directement et sans restrictions. Elle s'est d'abord matérialisée par la réappropriation par les nouveaux migrants des immeubles délabrés du vieux quartier chinois. Puis par une conquête spatiale à travers l'ouverture d'innombrables petits et grands restaurants chinois construits selon la tradition comme des maisons abritant à la fois le restaurant et de multiples habitations. De nombreux *chifas*, ces restaurants chinois typiques du Pérou, aux rares clients mais aussi réputés ont ainsi été conçus comme des étapes où dormir et travailler dans l'attente du prochain départ.

Les années 1990 sont donc déterminantes ; le nombre des Chinois présents à Lima et en province augmente visiblement. Selon Chin Ko lin, à la moitié des années 1990 il y aurait eu en attente de remonter vers les États-Unis, 4 000 immigrants chinois en transit en Bolivie, 4 000 à Panama, 1 000 en Haïti et autant au Pérou (Chin, 1997 : 170). Comme nous le notions auparavant à propos des routes et des points d'entrée, dans l'espace et le temps, cette grande variabilité vaut également pour les points de transit qu'il s'agisse de pays, de région, de ville ou de lieu d'hébergement (*safe house*). Lorsque le livre de Ko-Lin Chin sort en 1997, le chiffre des migrants en transit cité pour le Pérou est déjà dépassé car entre-temps, Lin Tao Bao qui selon W. Myers et DeStefano, dirigeait depuis la Bolivie le réseau Pérou-Bolivie-États-Unis s'était déplacé vers l'Argentine puis le Brésil (Meyers, 1997 : 117 ; DeStefano, 1997 : 140) : on disait alors à Lima que le Pérou était un pays *trampoline* ou tremplin car les migrants entraient et sortaient aussi vite que s'ils rebondissaient. C'est donc à partir des années 1994¹⁸ que le Pérou devient à la fois un pays de transit court et fonctionnel et de transit à long terme. Après une période plus calme entre 1996 et 1999, les grandes arrivées de migrants illégaux observées entre 1999 et 2007 confirment le Pérou dans son rôle de pays de transit de court et long temps.

Les migrants, dans leur grande majorité originaires du Fujian, qui ont recours aux mafias ne restent que temporairement en transit au Pérou ; il peut s'agir d'un séjour d'une semaine à plusieurs mois. Ils se distinguent en cela des Cantonais qui — même

18 Cette année coïncide d'une part à la mise en place au Pérou d'un réseau mafieux favorisé par le décret-loi 663 de 1992 « *migración-inversión* », et de l'autre à la perte d'importance temporaire de la Bolivie comme pays de transit pour les migrants entrés en Amérique latine par le Pérou.

s'ils pensent un jour tenter eux aussi leur chance aux États-Unis, ont avant tout choisi le Pérou parce qu'ils y ont de la famille ou des amis. Cet avantage n'est pas toujours réel car après un long temps d'isolement et de séparation des familles, les liens retrouvés ne sont pas souvent aussi sincères qu'on aimerait le croire. C'est ainsi que de nombreuses familles qui ont repris le contact et ont fait venir un parent veulent au bout du compte récupérer leur engagement financier. En Chine les frais consistent alors à obtenir un passeport et un visa. Au Pérou le parent fait face à plusieurs frais comme faire parvenir l'argent du billet en Chine, faire aussitôt changer la qualité migratoire du parent entré en tant que touriste. En général celui-ci est aussitôt mis au travail afin de rembourser sa dette. Tant du côté des familles du Guangdong que de celles des Chinois et *Tusans*¹⁹, ces enfants de Chinois nés au Pérou, qui les accueillent à Lima, le recours à la corruption est presque inévitable.

L'importance des changements observés fait qu'à présent, les Liméniens sont sensibles à l'arrivée des nouveaux migrants qui se remarquent par l'augmentation des commerces mais aussi par le comportement ; ceux du Fujian en particulier car ils ont la réputation d'être liés à la mafia et parce qu'ils viennent rompre l'équilibre récemment retrouvé au sein de la communauté cantonaise²⁰. Jamais auparavant et jusqu'à récemment, le quartier chinois n'avait vu s'affairer de jeunes femmes chinoises portant leur bébé dans le dos comme autrefois le faisaient les Indiennes fraîchement arrivées dans la capitale. Jamais avant l'arrivée des jeunes du Fujian les Chinois ne se teignaient les cheveux en roux. Jamais auparavant les nouveaux arrivés s'étaient tenus aussi éloignés des *huiguan* (associations régionales d'entraide) et indifférents à toutes les formes associatives traditionnelles. L'arrivée de cette nouvelle immigration, déjà installée mais aussi prête à partir à tout moment, offre de la Chine, sans doute à tort, l'image d'une société dominée par le pragmatisme de la réussite sociale et économique où les codes anciens ne sont plus respectés. Ce pragmatisme qu'accompagne le mot « *money*²¹ » permet aux migrants de supporter les plus grands sacrifices, mais les rend aussi capables de perdre leur liberté au bénéfice des mafias.

Les nouveaux Cantonais, appartenant aux deux groupes dialectaux dominants le *Punti* et le *Hakka*, qui sont arrivés depuis peu d'années ont une histoire commune, souvent un lien ténu mais réel, avec ceux qui souvent les ont invités au Pérou afin de

19 *Tusan* en cantonais ou *tusheng* en langue commune (*putonghua*) est le terme employé pour désigner les enfants nés au Pérou de parents chinois. Dans les années 1930-40 ce terme tend à englober les enfants métis. Il est maintenant employé dans un sens encore plus large et peut désigner les descendants de Chinois de deuxième et troisième génération. Ce terme est générique et se décline au masculin.

20 Voir l'article à paraître Lausent-Herrera (2009).

21 Il ne s'agit pas d'un stéréotype malveillant. Dans les entretiens que nous avons réalisés au cours de ces quatre dernières années, la motivation qui nous a été donnée au fait de migrer a toujours été la même. Essayant d'introduire des nuances il nous est arrivé de commenter avec eux les changements visibles de la communauté notamment la vente par certaines associations, de leurs locaux et temples ce qui signifiait la perte d'un patrimoine pour la colonie chinoise, il nous était invariablement répondu : « *money* » en anglais alors que la conversation se faisait dans un mauvais espagnol.

les exploiter plus que de les aider. Bien que distendus et remplis de rancœur, ces liens leur permettent de mieux s'intégrer. L'attente n'a pas pour eux le même sens que pour les migrants du Fujian ; elle est plus longue et aboutit souvent à une installation le temps de faire prospérer un capital qui permettra à la famille de s'installer le moment venu (dix ans en moyenne) de partir au Canada ou aux États-Unis avec un passeport péruvien. Le cas des Chinois du Fujian est différent. Dans un premier temps, le Pérou ne représente pour eux qu'un lieu de passage obligé et il continue de l'être pour un bon nombre encore, si l'on considère les bateaux de migrants interceptés en 2006 et 2007. Mais tandis que certains ne font que des escales, ne restant qu'une semaine ou un mois avant de repartir, d'autres, déterminés et sans attaches avec le Pérou, posent leurs valises, commencent à tisser des réseaux d'entraide et à faire venir à leur tour un parent resté au village ; nombre d'entre eux dès qu'ils obtiennent au bout de deux ans leur carte de résidence, sont prêts à payer une partie de leur dette envers le *snakehead*, celui qui est à la tête du réseau qui les a amenés et leur a procuré papiers et local commercial dès leur arrivée, en se portant garant d'un faux parent ou un ami fictif afin que ce même *snakehead* introduise un autre migrant par son intermédiaire. Cette nouvelle immigration n'est pas que de passage. L'installation à Lima de têtes de serpents puis de Fujienois désirant rester dans la capitale, le temps d'« acheter » leur résidence, afin de pouvoir faire venir leur famille comme c'est actuellement le cas, est à l'origine de l'établissement de nouveaux migrants prêts à investir dans la restauration, les cabines internet, les salons de coiffure et autres activités d'import-export.

Jusqu'au XX^e siècle aller au Pérou ou retourner en Chine demandait trois mois et il fallait attendre de très nombreuses années avant de pouvoir accumuler suffisamment d'argent pour envisager le voyage. Les absences duraient alors un, deux et même trois ans avant que le migrant chinois ne revienne reprendre son commerce laissé en gérance pendant son absence. Les temps ont changé et les nouveaux migrants n'attendent plus autant de temps pour faire venir leurs proches ou retourner en Chine. Internet les maintient en relation avec la famille, l'avion met un peu plus d'une journée et la corruption étant toujours aussi efficace, la réunion de la famille se fait relativement vite. Actuellement les maillons d'une nouvelle chaîne migratoire sont en place et l'on constate la formation d'une nouvelle communauté chinoise cette fois originaire du Fujian. Dans ce nouveau contexte, les Cantonais majoritaires pour encore peu de temps si le courant migratoire du Fujian reste constant, vont devoir s'imposer afin de ne pas laisser la place aux nouveaux venus, qu'ils tiennent à distance. Ces derniers sont en effet en train de gagner du terrain²² tant du point de vue économique que spatial.

22 Pieke (2004) et de Guest (2003) montrent comment peu à peu les nouveaux migrants du Fujian se sont imposés par leur nombre et activisme religieux dans le quartier chinois de New York traditionnellement occupé par des Cantonais. Si le courant migratoire observé ces dernières années perdure et que si, comme on le voit déjà les situations de transit deviennent des installations transitoires et même permanentes, il est fort possible en termes d'occupation d'espace que les migrants du Fujian supplantent bientôt en nombre l'ancienne et « légitime » communauté.

LE PÉROU, PORTE D'ENTRÉE POUR LES ÉTATS-UNIS : LES ROUTES MIGRATOIRES ACTUELLES

Atteindre l'Amérique ! Depuis la fin des années 1980, soit peu de temps après que la Chine a ouvert ses portes, la route la plus directe, hormis la voie aérienne, mais aussi la moins chère passait déjà soit par le Mexique pour atteindre la côte ouest soit par les Bahamas pour remonter directement vers New York. D'autres embarcations parties d'Asie comme le *Golden Venture* se risquaient à de plus longs voyages, mais le mieux était encore de rejoindre par bateaux partis directement de Chine ou par avion, un des pays d'Amérique Centrale — comme le Guatemala, Belize, le Honduras, le Costa Rica, Le Panama — où la Chine était encore représentée par Taïwan. Les anciens réseaux, remontant aux années 1920, qu'entretenait le Guomindang avec certains gangs²³ permirent à chacun de ces pays de jouer un rôle relai dans l'acheminement des immigrés clandestins. Le Pérou, situé plus au sud et en apparence hors de ces deux sphères de circulation migratoire étaient cependant dès les années 1980 directement intéressé par les effets de ce qui pour lui n'était au départ que la réactivation d'un très ancien réseau migratoire. En réalité, depuis 1980 trois courants différents convergent vers le Pérou se chevauchant les uns les autres pour n'en former qu'un seul. Le premier a été celui des Cantonais, traditionnel et différent à la fois, puis vint celui des immigrants du Fujian d'abord en transit mais qui se sont installés très vite dans la capitale, enfin le dernier, provenant des provinces du nord qui est là pour affaires. Notre intérêt se portera principalement sur les deux premiers courants. En devenant un pays de transit incontournable, le Pérou est également devenu une nouvelle destination migratoire. Ce phénomène est d'autant plus remarquable que rien ne le prédisposait à redevenir un pays d'immigration, au contraire.

Toutes les routes mènent aux États-Unis mais aucune route n'est vraiment la même ni dans l'espace ni dans le temps. Les auteurs américains déjà cités montrent tous l'importance du passage obligé par la frontière mexicaine et font la distinction entre les routes qui passent par la façade Pacifique en abordant l'Amérique centrale et celles qui aboutissent aux Caraïbes avant de se diriger vers la côte américaine. Il y a celles qui remontent par voie terrestre des pays du sud de l'Amérique et qui quittent enfin la terre pour la mer vers la Floride ou New York. Il y a encore celles qui, après avoir abandonné l'Asie par bateau, contournent l'Afrique et arrivent enfin dans les eaux chaudes soit des Caraïbes soit des Bahamas. Ces trajets changent au gré de l'organisation du *snakehead* qui contrôle et coordonne l'ensemble des multiples opérations qui vont permettre de remonter vers la frontière. En 1990, plus de 60 routes avaient été recensées entre la Chine et les États-Unis (Skeldon, 2000 : 20). Aujourd'hui elles sont plus nombreuses encore car les pays d'Amérique du sud, pas seulement le Pérou mais maintenant aussi, le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, l'Argentine et même le Paraguay sont devenus des pays de transit de court et long séjour. Hormis l'avion, à condition d'avoir des papiers en règle ou extrêmement bien falsifiés, ce qui est le privilège de peu de migrants, la partie terrestre avec ses caches, ses ports côtiers et chaluts de pêche prêts à changer de route contre rémunération et ses petits transporteurs locaux est la plus empruntée malgré les dangers qu'elle représente.

23 P. Kwong (Kwong, 1977 : 85).

La route du Pacifique

La moins fréquente parmi les voies d'entrée de migrants, mais que l'on ne peut ignorer, est celle des Chinois arrivés par cargos ou bateaux-usines de pêche chinois ou coréens nombreux dans les eaux internationales péruviennes les plus riches du monde en poisson. La plus fréquente est maintenant celle des migrants qui entrent par avion, la majorité en tant que touristes chinois mais aussi coréens, japonais ou taiwanais, après avoir suivi divers trajets, dont le plus court part de Hong Kong ou Shanghai s'arrêtant à Paris ou Amsterdam et faisant halte à Caracas, Quito ou Bogota avant de repartir pour Lima. Certains s'arrêtent à Lima, payant leur dette soit à leur famille, soit aux restaurateurs et entrepreneurs qui les ont faits venir en travaillant pour une misère. Ceux dont le départ est proche se font plus discrets et attendent cachés dans des *chifas*. Amenés par petits groupes dans différents ports de la côte péruvienne, ils vont attendre plusieurs jours enfermés dans des maisons ou appartements, que l'on vienne les chercher pour rejoindre souvent en pleine mer de grands chalutiers conduits par de pêcheurs péruviens. Dans un cas sur deux, le chalutier embarque également de petits groupes de Péruviens que des parents attendent aux États-Unis. Les deux groupes ne se comprennent pas et restent chacun de son côté avec son propre passeur pendant tout le trajet. Les bateaux les plus confortables étant ceux qui prévoient des hamacs et suffisamment de nourriture. Pour le reste tout peut arriver sur un bateau. La route suivie ces dernières années, après un dernier arrêt à la frontière péruano-équatorienne, se dirige droit vers le Costa Rica. L'autonomie et la prudence des pêcheurs ne leur permettent pas de s'aventurer plus loin. Une fois changé de bateau, les migrants sont conduits au Guatemala. De là le reste du voyage se fera à pied et en camionnette dans des conditions difficiles et le risque d'être pillé, violé et même enlevé par d'autres bandes existe. À ce stade du voyage, d'autres latinos en provenance des pays d'Amérique Centrale les ont rejoints. Tout le trajet n'est pas forcément fait en leur compagnie ; les passeurs chinois peuvent très bien, surtout la nuit, les rassembler et les abriter dans d'autres lieux que ceux choisis par le *Coyote*, le passeur mexicain des émigrants latinos. Le passage de la frontière entre le Guatemala et le Mexique est dangereux. Le 9 janvier 2009, un petit camion transportant Latinos et Chinois a dû forcer un barrage mexicain dans l'État du Chiapas. La fusillade a fait deux morts parmi les Chinois. Les Équatoriens qui les accompagnaient, également blessés, venaient de quitter le Guatemala, chassés par la fermeture des *maquiladoras*²⁴ où ils travaillaient²⁵. S'ils n'avaient pas été arrêtés, cette route les aurait ensuite conduits soit par bateau mais le plus souvent par terre à la frontière États-Unis-Mexique.

24 De nombreuses *maquiladoras*, usines d'assemblage et de confection, ont été créées au Mexique et en Amérique centrale par des compagnies asiatiques, surtout Taïwanaises. Les conditions de travail y sont scandaleuses. Depuis une dizaine d'années, ces *maquiladoras* qui n'employaient que des ouvriers locaux (en majorité des femmes) et qui voulaient casser les actions que des syndicats menaient contre elles, ont eu recours à la traite de personnes en faisant venir des ouvrières chinoises. Les tensions sont extrêmes. Le journal *El Sol de Mexico*, du 22 juillet 2007, dénonçait ainsi au Nicaragua un réseau de *coyotes* chinois trafiquants de jeunes femmes destinées à travailler dans des *maquiladoras* dans de très mauvaises conditions, incitées à se prostituer et envoyées à Cancun au Mexique. La même chose se passe dans celles de Guanajuato au Mexique.

25 Migreurope, San Cristóbal. Chiapas.

L'Amérique Centrale, en plus de sa grande instabilité politique offre une géographie complexe où les espaces caribéens et ceux du Pacifique se font dos et ne se rencontrent pas. Pourtant les migrants passent de la mer à l'Océan, coûte que coûte, du moment que cette route leur ouvre le passage aux États-Unis. À partir du Nicaragua par exemple, certains rejoignent le Campeche et le Quintana Roo (Mexique) dans les Caraïbes d'où ils embarqueront par la voie des îles vers la côte atlantique.

La route des Caraïbes²⁶

Nos migrants, s'ils ne s'étaient pas arrêtés au Costa Rica mais sur la côte équatorienne réputée dangereuse pour ses mangroves, auraient pu prendre un bus qui les aurait amenés très vite soit au Panama côté Caraïbes soit en Colombie ou au Venezuela. Un bateau leur aurait fait tenter leur chance dans deux îles américaines des Caraïbes : les îles Vierges et Puerto Rico. Une dispense momentanée de visa concédée par la Colombie, entre 2006 et 2007, puis par l'Équateur en 2008, a provoqué un afflux de migrants chinois et donné beaucoup d'importance à cette route. Elle est en effet recherchée car, une fois parvenu dans les îles américaines ou à Puerto Rico, il suffit aux *snakeheads* de se procurer des permis de conduire américains au nom des migrants, documents d'identités suffisants pour prendre un vol pour la Floride. Si le Pérou est une porte d'entrée importante, Caracas est son équivalent sur la façade caribéenne, avec une différence cependant : Caracas n'a pas de passé chinois comme l'ont en commun Cuba ou Panama. Caracas a dans un premier temps servi de point de « redistribution » des migrants vers les pays des Caraïbes avant que ne commencent à s'installer de nouveaux migrants²⁷. Le Surinam est aussi un point de départ recherché pour remonter vers la côte américaine mais les conditions de voyage y sont souvent plus dures et dangereuses qu'en partant d'autres pays²⁸. Panama est également un pays clé pour sa double ouverture sur le Pacifique et les Caraïbes et surtout pour sa très ancienne communauté chinoise et son quartier chinois²⁹. Le rôle de Cuba est dans ce contexte plutôt ambigu puisque, depuis de nombreuses années, les « visiteurs » chinois

26 Nous ne retiendrons ici que le cas des Chinois qui rejoignent les Caraïbes après avoir abordé l'Amérique du Sud ou l'Amérique centrale.

27 Selon le recensement de 2001, il y aurait au Venezuela 9 854 individus nés en Chine dont 62 % sont arrivés après les années 1980 (*Censo de Población y Vivienda de 2001*).

28 En novembre 1999, lors d'un ouragan, une embarcation partie du Surinam et conduisant 61 Chinois à destination des États-Unis a sombré avec ses passagers. La Marine française a pu en secourir 35 au large de la Guadeloupe et en retrouver 24 autres réfugiés sur la grande île. Une fois à la Martinique, les *snakeheads* qui faisaient partie des passagers reprirent contact avec leur réseau. Le 3 janvier suivant, un bateau fut envoyé par le réseau afin de récupérer une partie des Chinois encore présents sur l'île. Vingt-six d'entre eux reprirent le bateau avec les mêmes *snakeheads*. À l'approche des côtes américaines des Îles Vierges, les migrants furent jetés à l'eau et obligés de nager jusqu'à la terre ferme. Deux d'entre eux se noyèrent. Ce fait-divers rapporté par le journal *Le Monde* comme exceptionnel est cependant courant dans les Caraïbes (*Le Monde* du 6 janvier 2000).

29 Au Panama, selon le recensement de l'année 2000, il y aurait 11 467 Chinois, dont 32 % arrivés depuis 1990 (*Censo de Población y Vivienda de 2000*).

arrivés par l'ancienne Union Soviétique et les pays de l'Est et plus récemment par l'Espagne ou la France parviennent à rejoindre dans des embarcations de fortune parties des côtes cubaines, la République Dominicaine et les territoires américains. Cette route n'aurait pu être empruntée sans le recours aux anciennes associations chinoises et sans profiter du vieux quartier chinois. Dans le but de relancer l'économie touristique de La Havane, des mesures avaient été prises à la fin des années 1990 pour lui redonner vie et favoriser l'ouverture de restaurants, en accordant aux associations certains privilèges. Mais en novembre 2008 devant l'augmentation du trafic des Chinois en transit, ces privilèges ont été supprimés et le contrôle a été repris sur l'ensemble de la communauté chinoise et de ses activités après l'arrestation de Cubains d'origine chinoise, membres de ces associations. Les associations, Lun Kong et Cham Li Po, ont été fermées fin 2008 pour trafic de personnes, corruption et trafic de drogue³⁰.

Depuis le début des années 2000 les trajets sont plus longs, plus dangereux. Même si certains pays comme le Pérou sont des portes d'entrée très pratiquées, en raison des avantages qu'ils peuvent offrir, les nouveaux migrants ne s'en contentent pas et arrivent de part et d'autre du continent sud américain : par sa façade Atlantique en choisissant l'Argentine ; par les Caraïbes en entrant par Caracas ou directement par les Andes, la Colombie et l'Équateur ; enfin par la façade du Pacifique et le Pérou. Prise en tenaille, la frontière mexicaine ne résiste pas et si les arrestations sont nombreuses les succès de passage le sont plus encore. Cette dispersion est en fait la traduction d'une nette intensification du flux migratoire non seulement vers les États-Unis mais surtout en direction de l'Amérique latine qui devient de plus en plus une terre de long séjour comme le prouve l'analyse des données recueillies auprès de la Direction Générale de l'Immigration et de la Naturalisation (DIGEMIN) au Pérou. Dans ce qui précède, ce sont les routes et réseaux qui ont été mis en avant dans le cadre de l'arrivée de nouveaux migrants en transit ou destinés à résider au Pérou. Ce mode d'entrée prédomine mais il en est un autre, pratiqué depuis très longtemps et dans d'autres pays qui passe par l'usage abusif de passeports de service, ou ordinaires porteurs de visas de mission officielle. En avril 2002, à l'occasion de l'arrivée d'un groupe de Chinois titulaires de tels documents, totalement étrangers à leur situation réelle, un courrier intérieur fut adressé par la DIGEMIN au ministère des Relations Extérieures afin de protester contre la persistance de cette pratique³¹. Nous n'avons pu intégrer dans cette étude par manque de documentation le profil et l'apport de ces migrants « protégés » qui sont de toute façon minoritaires comparés à ceux qui empruntent des voies beaucoup plus risquées.

30 Communication personnelle d'un membre de la communauté chinoise de La Havane le 4/11/2008.

31 Ce document (of.02-IN/DIGEMIN-1601) disait : « *Il faut signaler que le cas présenté est l'un de plus parmi les innombrables problèmes que nous cause l'usage indiscriminé, le mauvais usage, des privilèges qui ont été concédés à l'occasion de l'accord célébré entre les deux nations (la Chine et le Pérou) le 16 juin 1987. La majorité d'entre eux (les citoyens chinois) utilisent cet avantage pour faire un voyage au Pérou et une fois sur place, pour demander un changement de qualité migratoire afin d'obtenir à la longue la résidence dans notre pays* » (traduction de l'auteur).

LE NOUVEAU COURANT MIGRATOIRE CHINOIS VERS LE PÉROU : QUI SONT LES CHINOIS DEMANDEURS DE VISAS ET LES CHINOIS QUI LES CAUTIONNENT ?

Durant quatre années nous avons recueilli les témoignages de femmes chinoises et *Tusan* ayant émigré ces vingt dernières années. Quelques hommes nous ont également répondu dans le cadre d'une autre enquête sur la progression d'un évangélisme chinois parmi les nouveaux migrants mais, tout riches qu'ils soient, ces récits ne suffisent pas à donner une vue d'ensemble de ce qu'est la nouvelle immigration chinoise. Nous nous sommes donc adressée à la DIGEMIN, et avons obtenu l'autorisation de consulter en 2004, une documentation³² qui devait nous permettre de mieux connaître les migrants qui demandaient à entrer au Pérou, qu'ils aient été destinés à rester dans le pays ou simplement à l'utiliser comme transit.

Créé en 1995, cet organisme a hérité des dossiers des deux précédentes institutions en charge de l'immigration : la section des étrangers du Ministère du Gouvernement et de la Police (1936) et l'ancienne Direction des Migrations du Ministère des Relations Extérieures puis de celui de l'Intérieur (1976). Cette discontinuité dans la gestion des flux migratoires, en fait jugés de peu d'importance jusqu'au début des années 1990, est à la fois à l'origine d'un manque de suivi dans les statistiques³³ ainsi que d'un manque évident de méthode et de rigueur dans le recueil des informations ; ces grandes faiblesses expliquent en partie le fait que la majorité des dossiers antérieurs à 2003 — ce qui concerne la documentation que nous avons utilisée —, soient incomplets. En effet, c'est seulement à partir de 2003 que la DIGEMIN parachève son informatisation et modifie ses modes de classements ; avant cette date la constitution des dossiers dépendait encore totalement d'un traitement et d'un classement manuel ce qui n'a pas facilité la saisie des informations que nous avons recueillies. Enfin, l'autre grande faiblesse de la documentation à laquelle nous avons eu accès réside dans les négligences volontaires que nous avons parfois observées dans le traitement de certains dossiers. Tous les calculs présentés pour étayer cette étude ont été réalisés à partir de la base de données élaborée à partir des informations contenues dans les dossiers.

Le matériel qui nous servira à mieux cerner à la fois les demandeurs de visas Chinois ainsi que leurs garants au Pérou, garants en majorité d'origine chinoise, représente un ensemble réduit de dossiers de demandes de visas temporaires (de tourisme, d'affaires, d'artistes et religieux) déposés au cours du premier semestre 2002³⁴. Quand il est complet, le dossier est constitué en premier lieu de l'invitation du

32 Cette documentation contenait les demandes de visas pour le premier semestre de l'année 2002. Nous avons retenus 235 dossiers de demandeurs Chinois de visa afin de dresser leur profil ainsi que celui des personnes chinoises leur servant de garants.

33 Les statistiques sur l'immigration, produites par la DIGEMIN commencent à partir de 1990. Les premières années ne sont pas fiables.

34 En 2004, année où ces documents ont été révisés, il n'était pas possible d'accéder à la série de 2003. Par ailleurs, s'agissant de documents non informatisés, les dossiers personnels entraient et sortaient pour consultation notamment dans le cas où les personnes, ayant obtenu

garant certifiée par un notaire, accompagnée d'un titre de propriété, d'une licence commerciale, d'un reçu de paiement d'impôts, de la composition de sa société de commerce. Normalement le garant est convoqué et doit préciser la nature des liens qu'il entretient avec le demandeur de visa. Normalement son lieu de travail et/ou de résidence (restaurant en général) doit faire l'objet d'une visite oculaire. Il doit révéler son état civil, sa situation en tant qu'immigrant ou Péruvien et enfin déclarer ses revenus. Le dossier du demandeur de visa dont dispose la DIGEMIN est beaucoup plus réduit, souvent très incomplet et source de nombreuses erreurs de la part des fonctionnaires péruviens qui confondent les sexes, les patronymes avec les noms, les transcriptions dialectales et le *pinyin* d'usage dans le *putonghua*, les villages avec les districts etc. Il contient rarement un carnet d'identité personnel, ou un certificat de parenté le liant au garant traduit en espagnol³⁵ afin d'être légalisé par le consulat du Pérou en Chine. L'obtention du visa et le temps du séjour sont accordés et déterminés par la DIGEMIN³⁶.

Au total, 235 dossiers de demandeurs ont été retenus. Ces dossiers ont été garantis par 148 personnes dont 75 % sont originaires de Chine Populaire y compris les naturalisés péruviens, 2,2 % de Taiwan et 22 % sont Péruviens. Nous ne comptons pas ici les ministères et institutions garantissant la venue d'experts ou invités particuliers. La différence entre demandeurs et garants s'explique par le fait que certains garants ont demandé la venue de plusieurs personnes au cours de ce premier semestre 2002. Ainsi, quatre garants ont appuyé chacun la demande de quatre migrants ; huit garants ont appuyés chacun trois demandeurs de visa, et quarante-quatre garants n'en n'ont soutenu que deux chacun. Les quatre-vingt douze autres ne se sont portés garants qu'une fois. Le nombre de migrants appelés par garant est comme on le verra plus loin très significatif. On notera par ailleurs que le fait même que plus des trois quarts des garants soient des Chinois, c'est-à-dire des primo-arrivants par rapport à ceux qui sont en situation de demandeurs en 2002, nous en apprend plus sur les immigrants qui les ont précédés, que sur ceux prêts à arriver. En effet, les dossiers des garants sont nettement plus riches en informations et nous permettent de comprendre, à travers leur exemple les stratégies et les degrés d'intégration et de réussite dans la société péruvienne des migrants chinois de la dernière décennie.

leur visa en début de 2002 et présentes au Pérou, étaient en train de faire la demande d'un changement de qualité migratoire. Le premier semestre couvre plus de 2 700 dossiers sur un total pour l'année 2002 de 4 636 demandes. En l'absence d'un grand nombre de dossiers, il n'est pas possible de connaître le total de ceux qui ont été uniquement déposés par des Chinois.

- 35 Dans trois cas seulement nous avons trouvé ces documents ; ils provenaient d'une étude publique de Guangzhou (au nom de Chen Duan Er) qui semble spécialisée dans la légalisation de documents d'identité et dans la constitution des dossiers de demandes de visas vers les pays hispanophones ainsi que de l'étude municipale de Zhongshan, de Zheng Shunming (certificats de mariage, de naissance, d'antécédents judiciaires).
- 36 En Chine (et à Cuba) les consulats n'ont pas à cette époque autorité pour délivrer des visas avant que le dossier n'ait été approuvé par la DIGEMIN. Une fois le visa attribué, les migrants chinois doivent venir le retirer dans les consulats de Beijing, Hong Kong et à partir de mai 2002, Shanghai.

Profil des demandeurs Chinois de visa

Pour les Péruviens habitués à une présence chinoise presque exclusivement masculine, ces dix dernières années ont été marquées par un bouleversement : la féminisation de l'immigration. Celui-ci est perceptible non seulement dans le quartier chinois mais aussi dans l'ensemble des districts liméniens et en province où les femmes tiennent des commerces très diversifiés. Sur les 235 demandeurs de visa, 33,5 % sont en effet des femmes. Ces femmes sont plus jeunes que les hommes (la médiane d'âge est de 29 ans pour les femmes et de 36 ans pour les hommes) et 12,7 % d'entre elles ont entre 20 et 30 ans. Dans cette tranche d'âge, les trois quarts sont célibataires tandis que dans la tranche suivante de 31 à 40 ans, 25 % des femmes sont encore célibataires ce qui dans sa totalité est important lorsque l'on sait que l'âge moyen des femmes au mariage était en 1997 de 23,4 ans en Chine (Attané, 2002 : 373). Mais le fait que sur un ensemble de 45,2 % d'hommes se déclarant célibataires il y en ait 75 % dans la même tranche d'âge des 31-40 ans, fait penser tant dans le cas des hommes que dans celui des femmes, que le terme célibataire a pu être, parfois, employé pour divorcé. Le nombre de demandeurs de visa, se déclarant sans attache reste beaucoup plus élevé chez les femmes (57,1 %) que chez les hommes (45,2 %).

L'autre caractéristique marquante est la jeunesse des nouveaux migrants : l'âge moyen est de 33 ans (la dispersion est aussi faible car la moitié d'entre eux n'ont pas plus de 34 ans) et 40 % ont moins de 30 ans et seuls 23,7 % ont plus de 40 ans.

La communauté chinoise du Pérou s'est formée à partir d'une immigration très localisée originaire du Guangdong avec une relative prépondérance du groupe dialectal *Hakka* jusqu'à la seconde guerre mondiale. L'arrivée de nouveaux migrants a là encore bouleversé l'ensemble de la communauté en introduisant en son sein non seulement des Chinois qui n'avaient pas la « culture de l'immigration », tout du moins pas encore, mais qui en plus venaient de provinces très éloignées avec des parlers différents. Sur les 125 demandeurs de visas ayant signalé leur province d'origine (ce qui représente un peu moins de la moitié des demandeurs) 51 personnes soit 40,8 % du total provenaient de la province du Guangdong et 30 autres (soit 24 %) provenaient du Fujian. Étant donné le faible nombre de réponses, ces chiffres ne peuvent que confirmer l'apparition d'un nouveau groupe ethniquement important. Dans un autre document provenant de la DIGEMIN³⁷, concernant l'inscription de Chinois l'année suivante entre les mois de juillet et septembre 2003, le rapport entre les personnes originaires du Guangdong et celles du Fujian était exactement le même, ce qui — bien que l'échantillon soit plus petit en nombre et dans le temps — reflète une réalité c'est-à-dire la très forte et rapide progression de l'immigration en provenance du Fujian. Le reste des migrants chinois vient pour cette période principalement de Beijing-Tianjin, du Liaoning avec en plus une personne originaire de Mongolie, du Shandong et d'autres provinces dispersées.

37 *Fichas de Inscripción de Extranjeros, Libros n° 2, n° 3, n° 4* du 14/8/2003 au 10/10/2003. Au cours de ces deux mois 171 Chinois entrés au Pérou depuis moins de deux mois se sont inscrits sur ces registres créés le 1^{er} août 2003 ; 66 personnes étaient originaires du Guangdong et 66 autres du Fujian. Les 39 personnes restantes, comme pour les dossiers de 2002 viennent de manière dispersée des différentes provinces chinoises.

Les visas demandés sont en majorité des visas de tourisme, 59,5 % des cas. Mais après lecture du dossier aucune demande ne relève réellement d'un projet touristique. Sans généraliser il faut pourtant noter que le procédé le plus employé pour immigrer illégalement est celui du *stayed over* ou du « resté sur place » une fois la frontière franchie. Au début de l'année 2000 les visas octroyés valaient pour une durée allant jusqu'à 60 jours mais à partir du mois de mai, ils sont réduits à 10 ou 15 jours afin de rendre plus difficile la conclusion des démarches nécessaires au changement de statut migratoire afin d'obtenir un visa de résident. En réalité, cette restriction a peu d'effets quand la personne est prise en charge à son arrivée par des spécialistes qui lui procurent soit l'autorisation de travail soit le local commercial qu'elle est censée gérer. Tout un réseau qui implique certains fonctionnaires de la DIGEMIN, des impôts et surtout des notaires est en place pour accélérer les démarches et se tenir au courant des moindres aménagements de lois qui pourraient favoriser les futurs résidents.

Le visa d'affaires ou de négoce est sollicité par un peu plus d'un tiers (35 %) des demandeurs. Les raisons invoquées sont : observer le marché, contacter des entreprises, contacter un ami exportateur. Dans ce cas comme dans celui des demandes de visa au titre d'investisseur (1,4 %) il existe véritablement des initiatives visant à nouer des liens commerciaux, d'avantage avec des compatriotes chinois déjà installés qu'avec des sociétés péruviennes. Il est intéressant de noter que la proportion des femmes sollicitant un visa d'affaires est proche, voire légèrement supérieure, de celle des hommes (37,5 % versus 34 %). On note également que les demandeurs de visas d'affaires sont en moyenne plus âgés que les demandeurs de visa de tourisme (37 ans et 31 ans, respectivement). Obtenir un visa pour investisseur supposait de disposer d'un capital actif et passif de 10 000 \$ mais depuis 2001 les demandeurs doivent déposer en liquide dans une banque d'État, la somme de 25 000 \$.

Mais désirer faire du tourisme ou investir n'est pas suffisant, il faut avant tout obtenir la lettre d'invitation et donc être capable de définir le lien entretenu avec celui qui sera son garant. Les réponses sont parfois amusantes et sincères. En plus du traditionnel : c'est un ami (31 %), un(e) cousin(e) (17 %), un neveu ou nièce (16 %), un parent (11 %), un frère ou une sœur (14 %), on peut assez souvent lire, « c'est un ami par téléphone », ou de la part d'un garant péruvien « je le connais par l'intermédiaire d'un ami, A. Chen, de nationalité taïwanaise, qui fréquente mon commerce et qui m'a demandé de le faire venir pour lui » ! Une jeune femme (26 ans) dit être l'amie du garant qui de son côté spécifie : « ne pas la connaître personnellement mais c'est l'amie de son père (qui a plus de 50 ans) et d'amis proches de la famille ». Une autre femme péruvienne mariée à un Chinois primo-arrivant, dit cette fois : « je les ai faits (il s'agit d'un couple du Fujian) venir car je m'y suis engagée auprès de parents qui sont eux-mêmes intervenus pour garantir des amis ». Enfin, un demandeur affirme que le garant est son cousin mais qu'en fait c'est un ami. Parmi les dossiers examinés il y a peu de demandes de regroupement familial (père/mère, fils/fille) mais beaucoup de désirs avoués (tant dans le cas des demandes de visas de tourisme ou de négoce) de se regrouper entre frères et sœurs, cousins/cousines et aussi de neveux et nièces rejoignant un oncle ou une tante au sens large du terme. Certaines demandes sont émouvantes comme, cette dame âgée de 81 ans, venant du village de Jiaosun, (Chixi, Toishan) qui ne parle que *hakka* et que sa fille arrivée au Pérou en 1985, fait enfin venir. Une autre

dame, sans travail (femme au foyer) originaire du district de Baiyun (Guangdong) déclare rejoindre avec son mari, un *mingong*, ouvrier dans la construction civile, sa sœur gérante d'un petit restaurant dans le quartier populaire de La Victoria. Enfin, un jeune homme originaire du Fujian, arrivé en 2000 et à la tête d'un petit *chifa* qui fait venir son frère, chauffeur professionnel. La plupart des personnes demandant un visa cachent souvent leur véritable condition comme ceux qui déclarent être commerçants mais dont le passeport porte la mention « *farmer* ».

Entre les mois de janvier et mai 2002 la majorité des demandeurs de visas prétendait être des commerçants puis brusquement, en même temps qu'était drastiquement réduit le temps autorisé des séjours de tourisme et d'affaires, la majorité des demandeurs se déclara employés, catégorie jusque-là très peu mentionnée. Être catalogué « employé » devait sans doute paraître plus rassurant pour les examinateurs des dossiers. Sur les 183 informations obtenues, 31,9 % des demandeurs se déclaraient commerçants, 21,7 % étaient des employés, 12,3 % se déclaraient entrepreneurs/investisseurs. Il y avait seulement 5 agriculteurs et 3 cuisiniers ce qui est des plus étonnants lorsque l'on sait que parmi les « touristes », nombreux sont ceux qui font avant de partir un stage de quelques mois pour apprendre à cuisiner afin de pouvoir être dirigés dès leur arrivée dans le réseau des restaurants. En fait, ces réponses doivent davantage être interprétées comme l'expression des aspirations des demandeurs de visas plutôt que de celle d'une réalité.

Les demandeurs de visa ne sont pas tous dans l'attente, ni destinés à un travail précaire. Il arrive que certains aient les moyens de leurs aspirations. Il existe chez les Cantonais une continuité dans l'immigration — même si celle-ci fut minime à certaines époques — qui permet une fluidité de passage entre les anciens et nouveaux migrants, facilitant leur intégration et la circulation des capitaux. Le cas H.W.F, 35 ans, n'est pas une exception : parti de Guangzhou, il passe 5 jours à Hong Kong et la nuit du 31 décembre prend l'avion pour le Pérou avec un visa d'affaires de 90 jours. Il inscrit sa société X. M. S.A.C. cinq mois après son arrivée ; celle-ci se destine à l'import-export, mais plus précisément à l'importation de produits alimentaires chinois à destination des *chifas* et de particuliers. Les actionnaires (une jeune femme célibataire, deux couples et deux hommes), comme lui, des primo-arrivants, apportent en liquide 35 000 soles (10 000 \$). Occupé à monter son affaire, il doit s'acquitter de l'amende requise pour dépassement de séjour et faire rédiger avec l'aide de son garant, un cantonais originaire de sa ville, une lettre notariale destinée à demander sa résidence en tant qu'investisseur. Il part ensuite au Chili, dans la zone franche d'Arica où lui sera adressé son nouveau visa en mars 2002. Dans le cas présent il est évident que l'aide du garant est essentielle à l'établissement du nouveau résident. Le propriétaire d'une superette à Surco, nouveau quartier de la classe moyenne élevée, l'a ainsi accompagné dans ses démarches.

Profil des garants chinois et péruviens des demandeurs de visa

Relativement jeunes avec leurs 40 ans de moyenne d'âge (40,7 ans pour les hommes et 39,6 ans pour les femmes), les garants au nombre de 148 sont tout de même nettement plus âgés que les demandeurs de visa. Ils appartiennent, pour 45,2 % d'entre

eux à la tranche d'âge des 31-40 ans et pour 40,5 % à celle des plus de 40 ans et représentent une communauté relativement stable du fait que 66 % d'entre eux vivent en couple (la proportion est plus élevée pour les femmes que pour les hommes, 73 % et 63 % respectivement) ce qui les distingue là encore du groupe des demandeurs de visa. Fait intéressant, autant de femmes que d'hommes se portent garants des demandeurs malgré les risques que cela peut représenter et les exigences financières que cela demande. Leur maturité (85,7 % ont plus de 31 ans) montre également qu'il leur a fallu un peu plus de temps qu'aux hommes avant de pouvoir remplir cette fonction à la fois sociale et économique. En comparant demandeurs et garants de la tranche d'âge des 21-30 ans on peut avancer qu'un tiers des nouveaux migrants, dans les deux années qui suivent l'obtention de leur résidence, se portent à leur tour garants sans tenir compte de leurs dettes ni du capital nécessaire. Ce qui tendrait à prouver, qu'une partie d'entre eux, en se pressant d'être les garants de nouveaux venus — parents ou « amis » — ne font de la sorte que rembourser leur dette et conforter le réseau qui leur a permis de venir.

La majorité des garants (77 %) sont d'anciens demandeurs de visas car plus de la moitié est arrivée au Pérou après 1995, principalement en 1997 et en 2000, c'est-à-dire il y a peu de temps lorsque le flux de migrants était en plein accroissement. Le peu de temps écoulé entre leur arrivée et leur nouvelle position de garant montre bien, comme nous l'avons signalé, que si de nombreux Chinois arrivent en touristes dans le seul but de transiter le temps de repartir vers le nord, il y en a aussi un certain nombre pour qui la résidence est plus longue. Que ce soit dans le but de s'établir ou dans celui de rembourser leur dette en entrant très vite dans la chaîne migratoire, ce sont ces derniers qui contribuent à la progressive constitution d'une nouvelle communauté chinoise au Pérou. Il est intéressant de voir que les trois quarts des garants sont nés en Chine Populaire ou à Taiwan (3 cas) et que parmi ceux nés au Pérou la moitié est *tusan*. Dans 37 % des cas, les Chinois qui se portent garants ont en fait obtenu la nationalité péruvienne.

Être garant suppose de disposer de certains revenus. La DIGEMIN impose de gagner au moins 8 fois l'unité d'imposition (UIT³⁸) en 2002, l'équivalent de 2 200 soles mensuels soit 685 \$. Certains atteignent difficilement ce revenu puisque 39,6 % perçoivent entre 300 et 1 000 \$. Mais la majeure partie des garants (52,5 %), avec des revenus allant de 1 000 à 2 000 \$ mensuels se situe au même niveau que la classe moyenne aisée péruvienne de l'époque. La plupart du temps les garants et primo-arrivants, qui ont été placés dans des petits *chifas*, ne sont propriétaires ni de leur commerce ni de leur local comme ils le déclarent au moment d'appeler un nouveau migrant, mais simplement gérants et locataires. Il est certain que le doute demeure à leur encontre car les frais inhérents à ce type de commerce dépasse dans beaucoup de cas les véritables entrées qu'il leur procure. Un faible pourcentage (7,9 %) dispose par contre de plus de 2 000 \$ par mois ce qui met ce petit groupe au niveau de la classe élevée péruvienne. Mais il est difficile de donner du crédit à ces déclarations car s'il leur est nécessaire de déclarer plus de 8 salaires minimum de revenu mensuel, il n'est

38 UIT : *Unidad Impositiva Tributaria*.

pas utile pour autant d'attirer l'attention sur des revenus qui pourraient paraître anormalement élevés dans le cadre de leurs activités. Celles-ci se concentrent dans la restauration d'où près de 60 % des garants, du cuisinier au gérant et propriétaire de *chifas* tirent leurs revenus. Le négoce, l'import-export, quelques ateliers et fabriques industrielles sont la source de revenus de 26,4 % d'entre eux. Que ce soit dans les secteurs de la restauration, l'hôtellerie et les casinos ou d'autres activités liées à l'importation de produits chinois, comme les restaurants ou les superettes, les garants ont constitué des sociétés commerciales dont les actionnaires sont, sauf exceptions, exclusivement Chinois ; les hommes et les femmes étant dans la majorité des cas représentés à égalité³⁹.

Le nombre des garants (148) est loin d'être proportionnel à celui des demandeurs de visas qui sont 235 au total. La raison en est simple : il existe, en dehors des autres critères de classifications, trois types de garants. Le premier est celui qui fait venir, en ayant ou non recours à la corruption, ses parents et amis proches ou un employé pour son commerce sans que cela ne se répète ni ne devienne une source de revenus ou de pouvoir ; ceux-là sont les garants d'un demandeur de visa à la fois sauf lorsqu'il s'agit d'un regroupement familial. Le second est celui qui arrivé depuis peu et pris en main par un réseau, doit rembourser sa dette mais aussi demander la venue d'autres concitoyens sans que cela n'attire trop l'attention ; s'il pense se mettre en situation difficile il fait alors appel soit à sa femme — quelle soit chinoise ou péruvienne — soit à un proche ; il peut pour ne pas attirer l'attention ne demander qu'un « ami » ou parent mais assez vite il va être obligé d'en demander deux. Enfin, le troisième type ne se cache pas car son réseau est si bien implanté et puissant, qu'il peut beaucoup exiger avant que les institutions de l'État ne réagissent. Les garants d'un seul demandeur de visa sont au nombre de 92, la majorité. Les garants de deux personnes sont 44, nombre relativement important. Par contre, 8 garants ont fait venir trois personnes chacun et 4 garants en ont fait venir 4. Mais la réalité dépasse ces chiffres.

Le cas de Xiaoming : né en 1969, il est originaire du Fujian et possède un restaurant chinois à San Juan de Miraflores, district suburbain pauvre et réputé dangereux. Naturalisé péruvien, il est marié à une péruvienne M.C.A laquelle depuis 1998 s'occupe du premier restaurant tandis que lui travaille dans le second, acquis en 2001 dans le district de Lurín au sud de la capitale. Un rapport de la DIGEMIN constate qu'entre décembre 1999 et décembre 2001, il a été le garant de 23 personnes toutes originaires du Fujian. Au second semestre de 2002 il demandait la venue de 8 autres personnes dont 4 par l'entremise de sa femme. En juin 2002 le couple était parvenu à cautionner 31 demandes de visas⁴⁰. Mais ce cas n'est pas unique ; c'est dans la restauration que de telles circonstances se répètent. Il existe ainsi à Lima, un restaurant chinois reconnu qui possède trois succursales dans des quartiers de classe moyenne aisée et emploie 36 personnes, la majorité, comme le recommande la loi, est

39 Une étude reste à faire sur le fonctionnement de ces sociétés de commerce qui dans beaucoup de cas peuvent afficher un réel succès commercial mais aussi dans d'autres cas servir à blanchir de l'argent. Le *turn over* des actionnaires au sein de ces sociétés est élevé.

40 *Control de Garantes*, DIGEMIN, Ministerio del Interior, 02/05/2002.

de nationalité péruvienne. Le restaurant géré par une femme naturalisée péruvienne fonctionne sous la forme d'une société anonyme « fermée » S.A.C, réunissant 3 actionnaires principaux d'un même clan familial. Chacun d'eux est garant d'un certain nombre de Chinois. Selon le même rapport, 14 personnes dont les motifs exprimés de venue au Pérou n'avaient rien à voir avec la restauration, avaient été ainsi garanties au nom de ce même *chifa*.

En dehors du traditionnel secteur de la restauration, de nouvelles activités également de service mises en place par des migrants récemment arrivés, permettent elles aussi d'introduire de nouveaux migrants. Il s'agit de cabinets conseils d'expertise juridique et d'études comptables. Les deux cas apparus dans les dossiers de demandes de visas de 2002, sont montés de la même manière autour d'une direction composée de Chinois naturalisés, de *Tusan*, et de Péruviens. Ces cabinets qui sont aussi habilités à développer des activités d'import-export sont complémentaires du rôle joué par certaines études de notaires péruviennes spécialisées dans l'aide aux Chinois désirant ouvrir un commerce, créer une affaire, investir au Pérou et tout simplement accélérer l'obtention de documents d'identité. L'une de ces études, particulièrement sollicitée, notamment pas les Chinois du Fujian, a soutenu 24 dossiers de garants soit 49% des demandes de visa bénéficiant d'une intervention notariale.

HEURS ET MALHEURS DES NOUVEAUX MIGRANTS

Les données de la DIGEMIN traduites par des chiffres, donnent comme il a été dit au début de cet article une vue d'ensemble de la nouvelle immigration chinoise au Pérou ; elles ne permettent cependant pas à elles seules de comprendre les expériences individuelles, les stratégies et les motivations des migrants. Les quelques entrevues qui suivent devraient contrebalancer la vision chiffrée que nous avons précédemment exposée.

La réactivation de l'immigration depuis le Guangdong ne s'est pas faite de manière uniforme comme on aurait pu le supposer. Il semble en effet que seulement quelques villages et districts sont concernés par ce renouveau migratoire et curieusement il ne s'agit pas de ceux qui autrefois étaient les plus représentés, les plus riches, au contraire. Le « séisme » urbain qui a accompagné l'essor spectaculaire de Guangzhou et l'absorption des districts, villes et campagnes alentours ont bouleversé l'histoire, la mémoire et la filiation que certains comtés ou villages maintenaient avec le pays où une partie de leur famille avait migré dans d'autres temps. En interrogeant les nouveaux venus, en nous fiant aux quelques références contenues dans la documentation de la DIGEMIN il apparaît que les migrants proviennent à présent d'un nombre réduit de village des districts de Kaiping, Taishan, Xinhui et Enping. Le district de Baiyun prédomine et en particulier la ville-rurale de Renhe, au nord de Panyu, aujourd'hui absorbée par la capitale provinciale. La région des quatre districts (Siyi) a toujours fourni au Pérou beaucoup de migrants pour des raisons économiques ; ceux qui viennent à présent sont-ils si différents de ceux d'autrefois ? Les exemples qui suivent tentent de comprendre leurs motivations actuelles.

Toutes les entrevues que nous avons réalisées⁴¹ auprès de plusieurs générations de migrants ont en commun une seule chose : la grande déception qu'ils ont ressentie en arrivant soit au Callao soit à l'aéroport Jorge Chavez. Les odeurs, la pauvreté, l'humidité froide en hiver leur ont fait douter des espoirs qu'ils avaient nourris avant d'entreprendre leur voyage. Beaucoup se posent encore la question de savoir s'ils resteront ou partiront.

Le cas de Mei-Li et Yi-Hien est celui de migrants dont les routes se sont croisées à Lima. Mey Li est arrivée au Pérou en 1991 à l'âge de 24 ans. Comme dans le cas de la majorité des femmes chinoises que nous avons enquêtées, Mey Li est issue d'une famille à la fois rurale et ouvrière où le nombre d'enfants dépasse largement l'enfant unique autorisé et où les filles aînées non mariées sont poussées à partir. Elle fait également partie de ces « migrants malgré-eux » qui ont été sollicités par un membre de leur famille arrivé au Pérou au tout début des années 1980. À son arrivée, seule à Lima, un camion l'attend à l'aéroport et l'amène de nuit dans une petite fabrique familiale de produits alimentaires chinois. Elle y restera deux ans sans sortir puis sera placée comme serveuse pour clients chinois — elle ne parle pas l'espagnol — dans un petit restaurant du quartier chinois. Elle y rencontrera son futur époux, Yi Hian arrivé lui aussi en 1991, dans de pénibles conditions. Cuisinier sans travail, il a 27 ans et veut à tout prix aller aux États-Unis ; il sait qu'il existe une filière qui passe par le Pérou. Le transit ne l'effraie pas car de lointains parents y résident. Il est contacté à Macao par un recruteur « indépendant » qui contre 12 000 dollars lui procure papiers et billets d'avion et lui assure qu'un passeur pour les États-Unis le prendra en charge à son arrivée à Lima. Mais à l'aéroport personne ne l'attendait, le voyage s'arrêtait là. Aidé par un autre passager chinois qui venait travailler à Lima il a finalement accès à un réseau d'entraide qui lui permet de trouver une place de cuisinier dans un restaurant de Lima. Au bout de quelques années, après avoir rencontré Mey Li, *Hakka* comme lui, le couple achète un petit local dans le quartier chinois pour y installer un restaurant. Yi Hian a renoncé à son rêve ; il a deux enfants et ne veut plus émigrer aux États-Unis⁴².

Les circonstances qui ont conduit Ana et son mari à immigrer au Pérou sont très différentes et révèlent les stratégies qui souvent sous-tendent l'idée du départ, de la rupture. Ana était infirmière quand elle a connu son mari à Guanzhou, à la fin des années 1980. Elle est originaire de Xinhui (district de Kaiping) dans le Guangdong et ses parents étaient de modestes boutiquiers. Son frère en Chine a créé une petite fabrique de câbles qu'il gère avec deux autres sœurs. À sa connaissance, personne de sa famille n'est jamais venu auparavant au Pérou. Pourtant, sa belle-mère lui apprendra au moment de partir qu'un de ses oncles y a résidé. Son mari qui possède une petite entreprise de construction, a entendu parler du Pérou et de l'achat possible des

41 Dans les entrevues que nous avons réalisées, les noms ont été changés. Dans celles qui ont été recueillies par Reyes (2008), les noms ont été conservés.

42 L'entrevue avec Mey-Li date de 2004 et a été en partie retranscrite dans Lausent-Herrera (2007). En 2008, David Reyes recueillait dans *Etiqueta Negra* (n° 57 : 75) les récits de vie de cuisiniers chinois dont justement celui de son mari, Yi Hian.

« passeports ». Ana et son mari sont de ceux qui pensent qu'il faut avoir une autre nationalité, travailler mais surtout tout programmer pour pouvoir faire fortune. À leur arrivée en 1992 avec leur petite fille de quatre ans, ils ne parviennent pas à obtenir le fameux passeport promis par Fujimori⁴³. Ils vont donc devoir faire comme n'importe quel immigrant, régulariser leur situation et apprendre l'espagnol puis attendre la naturalisation. La situation ne se présente pas comme ils l'auraient voulu. Ana renvoie alors sa fille en Chine qu'elle confie à ses parents et ouvre un *chifa* dans le centre de Lima. Son mari trouve un travail grâce à des amis chinois. Huit ans plus tard quand leur première fille revient au Pérou elle a une petite sœur américaine car ses parents ont tout programmé pour que l'enfant naisse aux États-Unis. Grâce à la garantie financière de son restaurant, Ana a pu obtenir un visa et partir avec suffisamment d'avance pour accoucher aux États-Unis. Aujourd'hui le mari d'Ana a fait fortune dans l'exploitation forestière en Amazonie et expédie ses parquets de bois précieux en Chine. Ana a vendu son restaurant et ils ont déménagé dans un quartier très résidentiel. Sa première fille suit une carrière d'administration d'entreprises dans la meilleure université de Lima et Ana me demande mon avis sur la meilleure solution pour elle : aller suivre son master à Hong Kong afin de ne pas perdre l'usage du chinois ou aller dans une grande université américaine et améliorer son anglais⁴⁴ ?

Carlos Zheng était rongé par son rêve non réalisé quand je l'ai rencontré en 2005. Il avait 31 ans à son arrivée à Lima en 1998 avec l'idée d'en repartir très vite afin de rejoindre les États-Unis. Carlos travaillait comme comptable dans un club de loisir réservé aux membres du Parti Communiste près de Guanzhou quand il commença à ne plus pouvoir supporter de voir les sommes d'argent qui circulaient, comparées à son salaire pourtant confortable (5 000 yuans). Devenir riche devint une obsession, un but que seul un départ aux États-Unis pouvait réaliser. Une de ses cousines résidant au Pérou parvint à le faire venir pour 20 000 \$ (voyage et papiers d'identité compris). Son travail dans un *chifa* en attendant de pouvoir repartir s'acheva dramatiquement lors d'une émeute anti-Fujimori, lorsque le restaurant dont il avait la gérance brûla. Démoralisé et faisant des petits boulots il finit par être chargé de la comptabilité d'un « *tragamonedas* », sorte de petit casino de manchots, situé dans le quartier chinois. Après les agapes du club de loisir des membres du Parti, il dû affronter la vie parfois misérable de certains de ses compagnons, migrants sans succès. C'est à ce moment qu'il fut abordé par des évangélistes sino-américains récemment installés dans le quartier chinois de Lima et qu'il commença à apporter son aide aux autres migrants mais aussi à voir dans cette Église la possibilité de réaliser enfin son rêve : rejoindre les États-Unis. En 2006 il y croyait encore, bien que l'ambassade des États-Unis ait refusé de lui délivrer un visa. En 2007 il avait quitté Lima sans prévenir ses proches.

43 Sous le premier mandat du président A. Fujimori, en 1992, un décret loi suivi de la loi (26 174) dite « Migration-Investissement » offrait à des investisseurs et entrepreneurs chinois la possibilité d'acquiescer un passeport péruvien contre un dépôt-paiement de 20 000 \$.

44 Entretien réalisé à Lima en 2005 et 2008.

Konnan dit Andy Kon, interrogé par David Reyes (2008) raconte qu'alors qu'il gagnait 150 \$ comme cuisinier à Guangzhou, il se retrouva à 45 ans au chômage. Après la rencontre avec un Chinois du Pérou venu en Chine à la recherche d'un cuisinier, il décida en 2005 de tout quitter et de venir dans ce pays où il n'avait aucun parent, ni ne savait où il se trouvait. La fortune ne l'y accueillit pas. Il travaille maintenant dix heures par jour, parle à peine l'espagnol. Désœuvré, il passe ses heures de liberté à jouer dans les *tragamonedas* du quartier chinois, là même où Carlos Zheng travaillait. Il veut terminer son contrat et retourner en Chine car il ne s'habitue pas au Pérou.

Les doutes et les déceptions sont le lot de la majorité des migrants qui acceptent de se confier. Le Pérou n'est pas ce qu'ils attendent même si la réussite de quelques-uns, parmi ceux qui les ont précédés devrait les inciter à patienter.

Céleste, originaire du Fujian, n'a pas d'état d'âme lorsque je la rencontre en 2005. Elle a 18 ans et vient d'une petite ville de zone rurale, Nansan, où les activités se divisent entre la culture des arachides et une petite usine de chaussures. Heureuse de ne pas travailler en usine, elle aide son père dans le salon de coiffure que celui-ci tient en ville. Son frère qui a 19 ans, pense que le Pérou peut leur apporter la fortune. Déjà plusieurs migrants du Fujian s'y sont établis ; il ne reste qu'à suivre leur chemin. Son père part le premier en 2001 ; Nansan le suivra avec son frère. Il lui reste six mois pour finir de rembourser à son père le montant de son voyage et son installation, ce qu'elle fait en travaillant dans le petit salon de coiffure informel qu'il tient dans un immeuble vétuste appartenant à la Société de Bienfaisance Chinoise de Lima. En Chine le salon procurait 9 000 yuans à la famille ; à la veille de faire venir sa mère et son troisième frère, Céleste s'est mise à douter qu'en quittant le Fujian, la famille ait gagné au change, en tout cas la fortune tarde à venir.

Les rêves et les attentes des migrants sont tous les mêmes mais le « destin » auquel ils croient et qu'ils redoutent selon la façon dont celui-ci se présente, est différent pour chacun d'entre eux. Qu'ils soient originaires du Guangdong ou du Fujian, le Pérou n'est pas, pour la majorité d'entre eux le pays qu'ils auraient choisi s'ils avaient pu décider de leur avenir. Ils ne parviennent pas à s'identifier à la communauté chinoise et *tusan* qui vit à Lima. Même les nouveaux Cantonais se sentent éloignés des premiers venus car, depuis longtemps, ils ne partagent plus avec eux une même histoire. Quant aux migrants du Fujian qui sont arrivés au Pérou depuis plus de quinze ans et qui ont réussi à reconstituer sur place des réseaux familiaux et régionaux, ils ne sont toujours pas parvenus, eux non plus, à créer une véritable communauté comme on l'entend outre-mer. La raison peut en être l'hostilité et la défiance existant entre ces deux groupes dialectaux mais elle peut aussi résider dans la conception totalement différente que se font les nouveaux migrants du fait de migrer. L'ancienne communauté chinoise du Pérou, malgré ses ambitions économiques modernes et dynamiques a gardé le sentiment d'appartenir à une collectivité ayant un destin et des règles communes (Lausent-Herrera, 2009). Ce sentiment n'existe pas chez les nouveaux migrants dont le discours est centré sur la question de savoir si chacun pourra maîtriser ou contrôler son destin en fonction de ses aspirations personnelles.

CONCLUSION

Il est impossible d'ignorer aujourd'hui le phénomène migratoire chinois en Amérique latine. Relancée après une longue léthargie, il y a un peu plus de vingt ans, l'immigration chinoise est de plus en plus importante et diversifiée puisque ce ne sont plus les seuls Cantonais qui atteignent ses rives mais aussi les natifs du Fujian ainsi que ceux des provinces du nord. L'immigration chinoise actuelle en Amérique Latine a une double nature dans la mesure où une grande partie des migrants qui s'y dirigent ne le font pas dans le but de s'y établir mais dans celui de la traverser afin d'atteindre cette destination qui les fascine : l'Amérique du nord. Comme on l'a vu dans le cas du Pérou, pays où elle revêt un caractère particulier, l'immigration est très difficile à quantifier ; son caractère illégal dans la plupart des cas ainsi que la corruption partout présente qui la porte ne permettent pas de connaître avec exactitude son ampleur et son impact. La mobilité extrême des réseaux, leur adaptabilité instantanée aux moindres aménagements de lois qui pourraient favoriser le travail des mafias chinoises et locales⁴⁵, montre combien il est difficile d'appréhender dans sa totalité ce nouveau mouvement migratoire.

Si, dans un premier temps, le flux s'est dirigé obstinément vers le nord de l'Amérique, il est à présent en situation — sans perdre son cap vers le nord —, de prendre une nouvelle direction. Une partie de ce flux permet maintenant aux migrants chinois ayant acquis ou non la nationalité d'un pays d'Amérique latine ou acheté un passeport coréen ou japonais, d'entrer en Europe, en Espagne de préférence. Il se caractérise par sa grande mobilité et réactivité. Le 1^{er} janvier 2006 le gouvernement colombien désireux d'encourager les investisseurs chinois et de développer son tourisme, décidait de leur dispenser de visa pour entrer en Colombie. La résolution n° 5525 fut abrogée six mois plus tard pour n'avoir eu comme effet que celui d'encourager l'arrivée d'immigrants aussitôt dirigés vers Panama et les Caraïbes. Le président équatorien R. Correa, animé des mêmes espoirs que son voisin, ne tint cependant pas compte de l'échec que celui-ci avait essayé et décréta, le 20 juin 2008, que les Chinois de la RPC seraient dispensés de visa. Le même jour se présentèrent une cinquantaine de visiteurs chinois. En cinq mois (du 20/6/08 au 30/11/08), 10 638 Chinois vinrent s'ajouter aux 2 875 du premier semestre. Seules 3 941 sorties furent enregistrées. À Guayaquil, par exemple, la physionomie même du quartier commercial de Bahia changea en quelques mois. Les marchandises chinoises déjà très présentes dans les villes équatoriennes vinrent sévèrement concurrencer les produits colombiens (confection, textiles, chaussures, cuirs, bijoux fantaisies, etc.). L'ouverture des frontières ne permit pas seulement d'alimenter le flux migratoire mais encore d'augmenter

45 Il faut noter à ce propos que depuis deux ans la mafia mexicaine s'est introduite au Pérou afin de court-circuiter les Colombiens et les Péruviens dans le réseau d'approvisionnement et de production de la cocaïne. La mafia mexicaine est souvent sollicitée par les passeurs *coyotes* et chinois. À la fin de l'année 2007, un petit avion mexicain fut arrêté en Équateur alors qu'il allait rejoindre le Mexique avec 14 Chinois à bord (BBC.Mundo.com, 12 décembre 2008). Dès lors on peut penser que certains cartels mexicains déjà impliqués dans leur pays dans le trafic des migrants essaient de se faire aussi une place dans ce secteur au Pérou.

par le même effet de transit sur le moyen et long terme l'augmentation de la présence d'immigrants chinois en terre équatorienne. La réaction de l'Équateur fut plus drastique : dorénavant, l'entrée des Chinois sera conditionnée à l'acquisition dans des agences autorisées par le gouvernement équatorien, de paquets touristiques⁴⁶.

Le Pérou, l'Équateur, la Colombie et tous les autres pays d'Amérique latine se trouvent actuellement dans une situation inconfortable. Tous veulent attirer les investissements chinois ainsi que les touristes que la Chine « vend » aux pays avant même de les autoriser à partir ; pourtant ce sont majoritairement des migrants illégaux qui entrent, sortent et plus rarement décident de s'installer. Au Pérou, ceux qui sont restés ont saturé le secteur de la restauration chinoise traditionnelle, aussi ont-ils investi celui des pâtisseries et des très rentables restaurants populaires spécialisés dans la préparation des bouillons de poules et les abats⁴⁷. Cette diversification opportune a laissé son empreinte dans le paysage urbain de la capitale et l'on peut constater combien les nouveaux migrants ont « colonisé » les anciens quartiers pauvres devenus émergents comme San Juan de Miraflores et San Juan de Lurigancho.

Ce dynamisme favorisé par une économie informelle très répandue permet aux nouveaux migrants d'accumuler et de réinvestir. Il n'existe pas encore de concurrence entre l'ancienne et « légitime » communauté chinoise du Pérou qui voudrait bien être considérée par la Chine comme une interlocutrice et un partenaire indispensable sur le plan économique et les nouveaux venus qui ont pour l'instant des ambitions plus modestes. Il n'y a pas non plus entre eux, une véritable entente cordiale, car ces migrants, de par leur appartenance régionale et leurs objectifs, ne s'entendent pas, ne s'estiment pas.

Comment la crise économique mondiale va-t-elle influencer sur la persistance de ce flux migratoire ? Les prix exorbitants proposés par les mafias chinoises pour rejoindre les États-Unis et maintenant l'Europe, vont-ils ralentir le déplacement des migrants ? Ces derniers vont-ils se diriger vers les pays d'Amérique latine relativement stables, comme le Pérou, face à la crise ? Le chômage qui s'accroît en Chine provoquera-t-il une accélération des départs des moins favorisés ? Déjà on perçoit quelques changements : alors que ces dix dernières années avaient été marquées par l'apparition d'une immigration de personnes originaires du Fujian, on observe depuis peu le retour d'une immigration majoritairement cantonaise provenant des Zones Économiques Spéciales voisines touchées par la baisse des exportations. Le Pérou, qui a toujours été réceptif et sensible aux fluctuations de l'immigration chinoise sera donc, sans doute, l'un des premiers pays à en connaître les effets.

46 Se reporter à la presse équatorienne : *BBC.Mundo.com* du 12 décembre 2008, *El Comercio* du 9 et 10 décembre 2008, *El Universo* du 14 et 23 novembre 2008, *El Telégrafo* du 14 novembre 2008 ; et la presse colombienne : *El País* du 3 août 2008.

47 Contrairement à l'Europe ou aux États-Unis, les Chinois n'ont pu au Pérou se diversifier en créant des restaurants japonais car ils en existent déjà d'excellents tenus par des nippon-péruviens très fiers défenseurs de leur cuisine.

Références Bibliographiques

- ALTAMIRANO Teófilo (2003) El Perú y el Ecuador: Nuevos países de emigración, in *Análisis sobre Globalización, Migración y Derechos Humanos* (http://www.uasb.edu.ec/padh/re_vista7/articulos/teofil%20altamirano.htm).
- ATTANÉ Isabelle (2002) Un demi-siècle de socialisme chinois : heurs et malheurs de la famille paysanne, *La Chine au seuil du XXI^e siècle*, Cahiers de l'INED, pp. 355-386, Paris.
- BOLZ Jennifer (1995) Chinese Organized Crime and Illegal Allien Trafficking: Human as Commodity, *Asian Affairs*, vol.22:3, pp. 147-158, Washington.
- CASTRO DE MENDOZA Mario (1989) *El transporte marítimo en la inmigración china 1849-1874*, Concytec, Lima.
- CHIN Ko-Lin (1999) *Smuggled Chinese. Clandestine immigration to the United States*, Temple University Press, 221 p.
- CHIN Ko-Lin (1997) Safe House or Hell House? Experiences of Newly Arrived undocumented Chinese, in Smith, Paul Ed. (1997) *Human Smuggling*, CSIS, Washington, pp. 169-195.
- DEL CASTILLO Alvaro (1999) *Los Peruanos en Japon*, Gendaikikakushitsu Publishers, Japon. 327 p.
- DESTEFANO Anthony (1997) Immigrant Smuggling through Central America and the Caribbean, in Smith, Paul Éd., *Human Smuggling*, CSIS, Washington, pp. 134-155.
- DURAND Jorge (2008) La inmensa minoría: Latinos en Estados Unidos, in Godard Henry, Sandoval Godofredo Éd.s., *Migración Transnacional de los Andes a Europa y Estados Unidos*, IFEA, Lima, pp. 31-51.
- GAO Yun (2004) Migrants chinois et travail forcé en Europe, Document de travail WP.32, Bureau International du Travail, Genève, 29 p.
- GUEST Kenneth (2003) *God in Chinatown. Religion and survival in New York's evolving immigrant community*, New York University Press.
- KWONG Peter (1997) *Forbidden Workers. Illegal Chinese immigrants and American Labor*, The New Press, New York, 273 p.
- LAUSENT-HERRERA Isabelle (2007) Paroles de femmes dans l'immigration chinoise au Pérou, *Diasporas*, n° 11, Toulouse, pp. 37-56.
- LAUSENT-HERRERA Isabelle (2008) La Captación de la Fe de los Nuevos Inmigrantes Chinos y de sus Hijos por las Iglesias Católicas y Evangelistas, in Fernando Armas Asín et al. Éd.s., *Políticas Divinas. Religión, diversidad y política en el Perú contemporáneo*, Instituto Riva Agüero, Lima, pp. 123-151.
- LAUSENT-HERRERA (2009) Tusans (Tusheng) and the Changing Chinese Community in Peru, *Journal of Overseas Chinese*, Singapore (à paraître).
- LIANG Zai, MOROOKA Hideki (2004) Recent trends of emigration from China: 1982-2000, *International Migration*, 42 (3), pp. 145-163.
- MA MUNG Emmanuel (1994) Non-lieu et Utopie : la diaspora chinoise et le territoire, *L'Espace Géographique*, n° 2, pp. 106-114.
- MYERS Willard (1997) Of Quinquing, Quinshu, Guanxi, and Shetou: The dynamic elements of Chinese irregular population movement, in Smith, Paul ed. (1997) *Human Smuggling*, CSIS, Washington, pp. 93-133.
- PIEKE Frank, NYIRI Pal, THUNO Mette, CECCAGNO Antonella (2004) *Transnational Chinese. Fujianese migrants in Europe*. Stanford University Press. 242 p.
- PIEKE Frank (2005) Community and identity in the new Chinese migration order, Working Paper n°24, Centre on Migration, Policy and Society, University of Oxford, 34 p.
- REYES David (2008) Se busca un cocinero, *Etiqueta Negra* n°57, Lima, pp. 71-83.
- RODRIGUEZ Humberto (2009) *Los hijos del celeste imperio en el Peru (1850-1900)*. Ed. Instituto de estudios Andinos. Lima.
- STEWART Watt (1976) *La servidumbre china en el Perú*. Editorial Mosca Azul, Lima.
- SKELDON Ronald (2000) Myths and realities of Chinese irregular migration, IOM Migration research series n°1, Genève, 44 p.

La nouvelle immigration chinoise au Pérou

Isabelle LAUSENT-HERRERA

Le Pérou, pays possédant avec Cuba la plus ancienne communauté chinoise d'Amérique latine, est devenu depuis l'ouverture de la Chine, un pays de transit mais aussi de destination pour un grand nombre d'immigrants chinois. Cet article a pour objet de montrer la place que le Pérou a prise dans le réseau des routes empruntées par les migrants et leurs passeurs pour atteindre les États-Unis et le Canada et de dresser le profil des nouveaux migrants grâce à la constitution d'une base de données réalisée à partir de l'examen de demandes de visas pour le Pérou faites par des Chinois ainsi que des dossiers des garants chinois cautionnant ces demandes. La nouvelle immigration chinoise est plus jeune et plus féminine. Autrefois exclusivement originaires du Guangdong, les nouveaux migrants proviennent maintenant aussi du Fujian et des provinces du nord de la Chine.

The new Chinese Immigration in Peru

Isabelle LAUSENT-HERRERA

Peru, country having with Cuba the oldest Chinese community of Latin America, became since the opening of China, a country of transit but also of destination for a great number of Chinese immigrants. In this article we show the place of Peru in the network of the roads borrowed by the migrants and their "frontier runners" ("coyotes") to reach the United States. A study of the visa requests made by the Chinese wishing either to establish in Peru or to use the country as transit point and of their guarantors enabled us to draw up the profile of these new migrants. The new Chinese immigrants are characterized by a stronger proportion of women, are younger than the former immigrants. Coming before almost exclusively from Guangdong, now the new immigrants come also from Fujian and other northern provinces.

La nueva inmigración china en Perú

Isabelle LAUSENT-HERRERA

El Perú, país que posee al igual que Cuba la comunidad china más antigua de América latina, se ha convertido desde la apertura de la China no solo en un país de tránsito sino también de destino para un gran número de inmigrantes chinos. Este artículo se precisa cuál el lugar que le Perú ocupa en las redes de rutas seguidas por los inmigrantes y sus "coyotes" para llegar a los Estados Unidos y Canadá. Un estudio de las solicitudes de visa depositadas por los Chinos que desean implantarse o bien utilizar el país como punto de tránsito y de sus garantes, nos ha permitido elaborar el perfil de los nuevos inmigrantes chinos. Estos se caracterizan por una mayor proporción de mujeres, ser más jóvenes que los antiguos inmigrantes. Anteriormente originarios exclusivamente de la provincia de Guangdong, los nuevos inmigrantes provienen también de Fujian y de otras provincias del norte de la China.